

Valnoir se dispensa de lire les commentaires ajoutés par le stratège d'occasion qui déplorait vivement la fatale négligence de nos officiers.

Ce qu'il venait d'apprendre suffisait amplement à le rassurer.

"Allons, décidément, dit-il entre ses dents, je crois que je me tirerais sans encombre de cette vilaine affaire. On ne parle pas de la bohémienne, donc elle a disparu avec le Saint-Senier."

"Je laisserai Taupier s'arranger avec les deux saltimbanques, et je saurai plus tard me débarrasser de lui aussi, car ce bossu devient par trop dangereux."

Le seul point qui restait à éclaircir, c'était la visite annoncée par Bourignard; mais Valnoir se persuada sans peine que les deux inconnus qui étaient venus le demander cherchaient tout simplement des nouvelles de leur camarade et ami le lieutenant.

"Je suis assez connu à Paris, pensa-t-il, pour qu'un soldat du poste leur ait dit mon nom: et ils auront facilement trouvé mon adresse."

"La réponse de Bourignard a dû les décourager, et il est probable qu'ils ne reviendront plus."

Après avoir ainsi arrangé les choses dans sa tête, Valnoir se sentit plus léger et se décida à s'habiller pour aller dîner dans un restaurant du voisinage.

La maison de madame de Charmière lui était fermée jusqu'au lendemain, et il éprouvait le besoin de se distraire par le bruit et le mouvement d'un lieu public.

Il allait sortir du fumoir quand le son éloigné d'une cloche attira de nouveau son attention du côté du jardin.

"Tiens! tiens! murmura-t-il, on reçoit des visites au chalet mystérieux."

Le tintement se renouvela deux fois coup sur coup.

Cet appel paraissait venir d'une entrée qui devait donner sur la rue de Laval, comme l'avait dit Bourignard.

Il était donc peu probable que le visiteur, quel qu'il fût, se montrât sur la pelouse qui s'étendait derrière le pavillon.

A tout événement néanmoins, Valnoir souffla sa bougie et attendit.

Sa persévérance fut récompensée.

Il n'était pas en observation depuis cinq minutes que deux formes humaines parurent à l'angle du chalet.

La nuit était trop sombre pour lui permettre de distinguer le sexe des promeneurs qui arpentaient lentement le gazon à cinquanta pas de lui.

Tout ce qu'il pouvait voir, c'est qu'un dialogue animé devait être engagé entre eux, car ils s'arrêtaient de temps en temps et gesticulaient avec beaucoup de vivacité.

Valnoir crut même remarquer que l'un des inconnus élevait souvent le bras vers les fenêtres du chalet et il en conclut qu'il était question de la chambre aux draperies blanches.

Le vent, qui était assez fort et qui soufflait du sud, empêchait les voix d'arriver jusqu'à la terrasse, à la grande contrariété du spectateur de cette scène.

"Je suis bien sot de m'obstiner ainsi, pensa le journaliste, j'enverrai demain aux renseignements dans la rue de Laval et probablement ce que j'apprendrai ne m'intéressera guère."

Au moment où il allait lever le siège, il s'aperçut que les promeneurs avaient changé de direction et se rapprochaient peu à peu de la terrasse.

"Bah! se dit-il, espionnons jusqu'au bout pendant que j'y suis; en deux phrases je saurai à quoi m'en tenir sur mes voisins ou voisines, et, dès que j'aurai deviné la charade, j'irai dîner."

Le couple avançait lentement, à cause des temps d'arrêt fréquents qui retardaient sa marche, et Valnoir ne distinguait encore que des gestes, sans avoir pu recueillir une parole.

Son cœur battait sans qu'il sut trop pourquoi, et il se sentait cloué à son poste par un instinct dont il ne se rendait pas bien compte.

Sa curiosité allait être satisfaite, car les mystérieux promeneurs arrivaient enfin à portée de la voix, et il redoublait d'attention, quand un formidable éclat de rire partit derrière lui.

"Que diable fais-tu là?" cria-t-il à tue-tête l'insupportable Taupier, qui venait d'entrer sur la pointe du pied.

Avant que Valnoir eût eu le temps de se retourner, la vision du jardin avait disparu.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

UN POÈTE CANADIEN APPRÉCIÉ EN FRANCE

Lettres adressées à M. Fréchette par les premiers écrivains et poètes de France, au sujet de ses poésies:

(De la Gazette des Dimanches.)

30 septembre 1877.

..... La manière de M. Fréchette dénote une parenté littéraire avec nos poètes de la grande période romantique... L'inspiration est généralement sérieuse dans sa forme élégante, avec une émotion intime courant toujours sous le réseau de la phrase, lorsqu'elle n'éclate pas dans un vers sonore, fièrement jeté. D'ailleurs, malgré ses affinités avec les maîtres en poésie nommés

plus haut, M. Fréchette a su se créer une personnalité qui s'affirme surtout par un mélange de grâce et d'ampleur, et par la sincérité pénétrante de l'action venue du cœur... On dirait que, par un heureux effet de l'étroitesse du cadre, la poésie de M. Fréchette, rajeunie, s'est condensée et concentrée là (dans les sonnets) avec plus de perfection et plus de charme encore. Un parfum subtil s'exhale de ces petites pièces délicates, d'une suavité mélancolique ou tendre... Deux sonnets m'ont rappelé, par leur tonalité discrète, par l'alliance exquise de l'émotion profondément humaine et de l'image correspondante dans la gamme rustique, les fines miniatures poétiques de notre André Lemoyne, où le sentiment s'épanouit si naturellement en fleur—en fleur qui chante—selon l'expression du conte oriental.....

(De la Revue des Deux-Mondes.)

1er octobre 1877.

C'est une joie et une consolation pour nous, après les tristes événements de 1870, de rencontrer dans une province annexée depuis plus d'un siècle aux possessions anglaises de l'Amérique du Nord, des écrivains qui sont restés français de langage et de cœur. L'un d'eux, M. Fréchette, député au Parlement canadien, est un lettré et un poète très-apprécié de ses compatriotes. Si l'on sent parfois dans son livre l'influence de Lamartine et de Victor Hugo, on y trouve aussi plus d'une note originale. Plusieurs de ses poèmes ont la verdeur des forêts canadiennes, la grande allure des fleuves majestueux de son pays. On écoute avec émotion et reconnaissance cette voix sympathique dont le chant arrive, à travers l'Océan, vers la mère-patrie, avec un accent tout personnel, mais foncièrement français.

CHATEAU DE PORCHÈRES, près Forcalquier (Basses-Alpes), 12 novembre 1877.

Monsieur,

Vous m'avez procuré de charmantes et douces émotions, dans ces pages pleines de la vraie sève poétique, celle qui vient des profondeurs de l'âme. Il y a dans ce recueil, fait de soupirs et de sourires, comme toute vie de poète, telle pièce qui suffirait, à elle seule, pour consacrer un talent et assurer la renommée à son auteur. Je n'ai pu lire sans être remué et attendri *Un soir à bord*, *Abandon*, *Premier amour*, *Reminiscor*, et surtout cette admirable poésie du 1er Janvier. Je cite, vous le remarquerez, les morceaux où domine la note mélancolique, celle qui vous donne une remarquable parenté avec Musset... Mais ma prédilection pour ces pièces ne m'a nullement empêché de goûter celles dont le ton plus élevé donne à votre livre son vrai caractère, comme, par exemple, ce beau et large *Alléluia*. Par le temps de réalistes et de parnassiens qui court, on est heureux de sentir ce souffle spiritueliste, de voir un poète planer dans les idéales sphères tant abandonnées. Ça été une vraie joie pour votre lecteur, monsieur, de constater que, si l'école poétique française déserte la hauteur, il est quelque part de libres et généreux esprits qui résistent à la tendance matérialiste du moment. C'est cette impression que j'ai essayé de traduire dans le sonnet ci-joint que je vous prie d'agréer pour son intention reconnaissante et sincère. Un maître qui traite le sonnet comme vous l'avez fait dans l'appendice si réussi de votre volume, a le droit d'être exigeant.

(Ce sonnet étant en langue provençale, en voici la traduction.)

Salut, amis! Salut, frères du Canada!
Rameau cher et fécond du fier arbre de France;
Vos branches s'étendent, fructifiant à foison;
Et, de loin, le poète aime à vous saluer.

Les siècles et l'éloignement ne vous ont point [changés];
De votre berceau latin vous gardez le souvenir;
Notre croyance est la même, et semblable notre [amour];
Et dans l'œuvre de Dieu, nous nous donnons la [main].

Qu'importe la distance et les mers et les fleuves,
Si c'est le même soleil qui nous donne sa lumière,
Si pour la même foi les cœurs battent d'accord!

Tandis que le vieux monde verse des flots de [sang],
Rejoignons nos mains pardessus les vagues,
On n'est plus éloigné quand les cœurs sont voisins!

L. DE BERLUC-PERUSSIS.

(De L'Illustration.)

PARIS, 8 mars 1878.

Si, par delà l'Océan, au pied de la savane, le long du grand fleuve Saint-Laurent, quelqu'un se souvient encore de la patrie française et nous envoie son salut, nous devons l'accueillir avec joie et reconnaissance, et répondre fraternellement à sa pensée fraternelle. Celle de M. Louis H. Fréchette nous arrive avec la forme d'un volume de vers, écrits dans notre langue, élégants, faciles, bien français d'allures, de ton, de forme, de pensée, écho lointain de Lamartine et d'une école oubliée. Le poète songe aux aïeux canadiens, à ces soldats venus de la vieille Gaule et des Armoriens, qui combattirent dans ses repaires l'enfant des bois, et percèrent à travers la forêt vierge le chemin du progrès et de l'avenir. La terre américaine recouvre leurs os fran-

çais, et c'est le sang français qui coule aux veines du poète. Au nom de la France son cœur bat, pendant que les voix de Chactas et d'Atala résonnent encore à son oreille et que dans la brume semblent errer l'ombre des vieux Natchez et le fantôme de René pleurant encore ses ennuis immortels.

(Du Parnasse.)

PARIS, 15 novembre 1878.

Nous avons reçu de M. L.-H. Fréchette, membre du Parlement canadien, un charmant volume de poésies intitulé: *Pêle-Mêle*. M. Fréchette est un poète d'un indiscutable talent. Son vers est harmonieux et élégant, ses descriptions sont vraies, ses sentiments élevés. D'autre part, M. Fréchette est Français de cœur, bien que le Canada, malgré l'héroïsme de ses habitants, ait été détaché de la mère-patrie. Voilà bien des raisons pour que l'auteur de *Pêle-Mêle* ait toutes nos sympathies.

Le livre que notre confrère d'outre-mer nous a envoyé est partagé en deux parties: *Poésies diverses* et *Sonnets*. La plupart des poésies qui le composent sont consacrées à l'Amérique et surtout au Canada; d'autres sont adressées à des poètes français ou américains, et à des personnes amies; d'autres, enfin, sont plus personnelles à l'auteur. Nous avons surtout remarqué celles qui ont pour titre: *Sursum corda*, *Papineau*, *A Longfellow*, *Joliet*, *La Louisianaise*, *La dernière Iroquoise*, *Alléluia*, et le sonnet suivant, que nos lecteurs nous sauront gré, nous n'en doutons pas, d'avoir reproduit:

(Ci-suit le sonnet: *A Prosper Blanchemain*.)

N'avions-nous pas raison quand nous disions plus haut que M. Fréchette était un poète d'un talent indiscutable et français de cœur!

CHOSSES ET AUTRES

La paroisse de Saint-Bruno est maintenant pourvue d'un aqueduc, grâce à l'esprit d'entreprise de MM. Champeau, Dulué, Jodoin et Roy. On fait venir l'eau des lacs qui rendent les montagnes de cette paroisse si remarquables.

Partout de la neige, de la neige en abondance. En Ecosse, il est tombé tant de neige dans une seule journée, qu'en certains endroits il y en avait dix et douze pieds. On n'a rien vu de semblable depuis trente ans.

La Cour d'Ottawa restera en deuil jusqu'au 29 janvier, à l'occasion de la mort de la princesse Alice. Le 30, il y aura grand bal à Rideau Hall.

En Angleterre, le deuil de la Cour durera six mois.

L'hon. M. Morris, ex-gouverneur de Manitoba, a été élu à l'Ontario-Est, pour la Chambre locale, contre M. Leys, le candidat libéral, par une majorité d'une quarantaine de voix. On croit que M. Morris remplacera M. Cameron, qui vient d'être fait juge, comme chef de l'opposition et du parti conservateur à la Chambre locale.

M. Doucet, magistrat de police, de Québec, est mort la semaine dernière. M. Doucet avait été successivement greffier de la paix depuis 1846, et juge de police en 1868. Il était âgé de 63 ans.

D'un caractère aimable, M. le juge Doucet laisse un grand nombre d'amis. Il avait épousé en 1848 mademoiselle Delphine Bruneau, fille du juge Bruneau. Il laisse une veuve et deux enfants.

Le gouverneur-général et son premier ministre portent tous deux le même nom. Le marquis de Lorne s'appelle et signe comme le chef du ministère: Sir John. L'un est Sir John Douglas Campbell, communément appelé (commonly called) marquis de Lorne; l'autre est Sir John Macdonald. L'un est baronnet, l'autre chevalier.

Il y a dans le nouveau gouvernement d'Ottawa deux ministres portant le nom de Macdonald, et deux ministres portant le nom de Pope: Sir John Macdonald, ministre de l'Intérieur, et l'hon. James Macdonald, de la Nouvelle-Ecosse, ministre de la Justice; l'hon. J. H. Pope, de la province de Québec, ministre de l'Agriculture, et l'hon. J. C. Pope, de l'Île du Prince-Edouard, ministre de la Marine et des Pêcheries.

On dit que Sir John A. Macdonald remplacera le juge-en-chef Richards à la Cour Suprême, après la prochaine session. Il irait auparavant en Angleterre pour se faire assermenter comme membre du Conseil privé de la reine. Il y a déjà plusieurs années que la reine lui a conféré cet honneur; mais, vu la position délicate où il se trouvait depuis l'affaire du Pacifique, il n'avait pas cru devoir se faire assermenter avant d'avoir été réhabilité par le peuple.

L'Union des Cantons de l'Est demande que le parlement rende au clergé les droits politiques qui lui ont été déniés par le jugement de la Cour Suprême du 21 février 1875, dans la contestation de l'élection de l'hon. M. Langevin. Il dit que le parti actuellement au pouvoir ne peut refuser de faire ce que les évêques de la province ont demandé dans la lettre pastorale publiée quelques jours après ce jugement.

On dit que les propriétaires du *Telegraph* de Londres ont refusé la somme de £850,000 sterling pour leur journal. Le *Times* est évaluée £5,000,000, le *Standard* à £2,000,000, et le *Telegraph* £1,000,000. La circulation du *Times* est de 85,000, celle du *Standard* 145,000, et celle du *Telegraph* 200,000. Les cochers de Londres ont, paraît-il, leur journal avec une circulation de 600,000! Le *Times* a plus d'annonces que le *Standard*, le *News* et le *Telegraph* réunis. Le *Standard* vient ensuite.

Les journaux de Québec parlent beaucoup de la séance qui a eu lieu à l'Université-Laval, il y a quelques jours, à l'occasion de la distribution des prix décernés par M. Fiset aux meilleurs discours sur l'agriculture. M. Barnard a eu le premier prix, savoir, \$75, et M. l'abbé Provencher le deuxième, qui était de \$25.

Nous espérons que les études de ces deux messieurs et les discours prononcés à cette séance seront publiés en brochure.

La grande fête de Noël a été célébrée à Montréal, comme de coutume, avec le plus grand éclat. La messe de minuit avait attiré au Gesù une foule considérable. Le chœur excellent de cette église a chanté avec le plus grand effet la célèbre messe du Sacré-Cœur de Gounod. La musique et le chant ont aussi été fort remarquables à l'église Saint-Jacques.

Il y avait foule à Notre-Dame, dans l'après-midi de Noël, pour entendre le dernier sermon de la retraite par M. Levesque, qui est considéré comme l'un des meilleurs prédicateurs de Montréal.

Le Séminaire de Montréal ne manque pas d'excellents prédicateurs depuis quelques années.

Nous croyons devoir dire qu'il y avait aux vêpres, dans la deuxième galerie du côté de l'épître, un bedeau mal élevé qui traitait le monde avec la plus grande grossièreté.

L'exécution de Costafoz, le meurtrier de Mathevon, est la première qui ait eu lieu depuis l'avènement au pouvoir du nouveau gouvernement. Le condamné avait fait un recours en grâce ou en commutation de peine. Le ministre de la justice, M. James Macdonald, rejeta la requête de l'assassin, et signifia à M. Nolin, le shérif de Saint-Jean, que la loi devait suivre son cours.

Ce fait est digne d'être noté. Sous le gouvernement Mackenzie, on sait que la plupart des sentences capitales rendues par les tribunaux de la Puissance ont été commuées. Pendant l'administration de M. Blake comme ministre de la justice, il n'y a pas eu une seule exécution, et cinq ou six condamnations à mort furent cassées. Quelques journaux en avaient conclu que le ministère d'alors, et particulièrement M. Blake, étaient secrètement en faveur de l'abolition de la peine de mort. Si on en juge par les débuts, la tactique du gouvernement actuel sera différente.